

République Française

Département de la Vendée

Canton de SAINT HILAIRE DE RIF7

Centre Intercommunal d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE"

Siège:
4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil d'administration : 29

Membres en exercice : 29

Membres présents : 21

DELIBERATION DL CIAS 2025-1-05

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de :
- la transmission en SousPréfecture le : 2 7 JAN. 2025
- la publication le : 2 8 JAN. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 16 janvier, s'est réuni à 18h00 à la salle Lys de Mer de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

Conseillers présents: Nicole ARCHAMBAUD, Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, Béatrice BESSONNET, Mylène BLANCHARD, Guillaume BOSSARD, Raphaël CHAUSSIN, André COQUELIN, François COURTIN, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Marie-Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Nadine LECART, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Denise RENAUD, Dominique SIONNEAU, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

<u>Conseillers absents et excusés</u>: Roselyne ARCHAMBAUD, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, François BLANCHET, Christine CRESTOIS, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Nelly HERROU, Christine ROBRIQUET.

<u>Pouvoirs</u>: François BLANCHET à André COQUELIN, Céline DELOMME à Muriel HABERT, Séverine BESSONNET LE CLEC'H à Béatrice BESSONNET.

Catherine GALAND est désignée secrétaire de séance.

Actions de prévention seniors : Ateliers « vitalité et nutrition »

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

ID: 085-200061265-20250123-2025 1 05-DE

Publié le 2 8 JAN. 2025

Le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie poursuit la mise en œuvre du partenariat mis en place avec la MSA pour la réalisation d'actions qu'elle porte. En 2025, deux cycles sont prévus :

- Un cycle « vitalité » du 4 février au 18 mars 2025 qui aura lieu à Commequiers,
- Un cycle « nutrition » du 14 mai au 18 juin 2025, qui aura lieu à Brem sur Mer.

Ces cycles sont composés de 6 séances de 2h30 et peuvent chacun accueillir 15 personnes maximum.

Ces ateliers sont gratuits pour les participants. Le porteur identifié est la MSA, le CIAS est co-porteur organisationnel et fait le lien avec les communes et l'organisateur. Le CIAS ne supporte aucun coût pour ces cycles.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil d'Administration,
Dûment convoqué,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu l'avis de la commission consultative du 12 novembre 2024,
Vu le rapport,
Considérant l'intérêt de la poursuite de ce partenariat avec la MSA p

Considérant l'intérêt de la poursuite de ce partenariat avec la MSA pour la mise en œuvre de cycles « vitalité » et « nutrition », dans le cadre des actions de prévention séniors, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE:

Article 1 : d'approuver la mise en œuvre des « Ateliers vitalité et nutrition » auprès des seniors du Pays de Saint Gilles Croix de Vie dans les conditions citées au rapport, pour l'année 2025 ;

Article 2: d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Givrand, le 27 janvier 2025, Le Vice-Président du CIAS,

> Pays Saint Gilles Croix de Vie

Jean SOYER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.